

1 Corinthiens 6.12 : problème d'esclavage ou question d'allégeance?

Jacques Buchhold

Résumé : Le texte d'1 Corinthiens 6.12-20, qui traite de la fréquentation des prostituées par des croyants de l'Église de Corinthe, contient certaines déclarations, au verset 18, qui ont donné lieu à des interprétations très divergentes : « Tout péché qu'il arrive de faire à un être humain est hors du (ektos) corps, mais celui qui commet l'immoralité sexuelle pèche contre (eis) son propre corps. » L'objet de cet article est de montrer que ce passage paulinien se comprend mieux si l'on discerne que l'apôtre ne présente pas l'immoralité sexuelle comme étant d'abord un problème de dépendance ou d'esclavage, mais d'allégeance. Ce qui pose la question, trop souvent ignorée, de la traduction du *hupo tinos* du verset 12, qui peut être un neutre (« par quelque chose ») ou un masculin (« par quelqu'un »).

Abstract : The text of 1 Corinthians 6:12-20 which deals with Corinthian Church believers visiting prostitutes, contains certain statements, in verse 18, which have given rise to widely divergent interpretations : "Every sin that a man commits is outside (ektos) the body but he who commits sexual immorality sins against (eis) his own body." The object of this article is to show that this pauline passage is better understood if one realizes that the apostle is not presenting sexual immorality so much as a problem of dependency or bondage, but of allegiance. This raises the question, too often ignored, of the translation of *hupo tinos* in verse 12, which can be neuter ("by something") ou masculine (by someone").

« Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile; tout m'est permis, mais moi, je ne permettrai à rien (grec : *hupo tinos*) d'avoir autorité sur moi » (Πάντα μοι ἔξεστιν ἀλλ' οὐ πάντα συμφέρει. πάντα μοι ἔξεστιν ἀλλ' οὐκ ἐγὼ ἐξουσιασθήσομαι ὑπὸ τινος). Telle est la traduction d'1 Corinthiens 6.12 que propose la *Nouvelle Bible Segond* (NBS). Telle est aussi l'interprétation de l'ensemble des 19 autres versions françaises¹ (8), allemandes² (4) et anglaises³ (7) que nous avons consultées et qui, toutes, traduisent le grec *hupo tinos* par un neutre : « pour rien, par quoi que ce soit, *von nichts, an irgend etwas, by anything, etc.* ». Pareillement, presque tous les commentaires d'1 Corinthiens que nous avons consultés optent pour une telle compréhension neutre de l'expression grecque⁴.

Cependant, du point de vue du grec, une autre interprétation de *hupo tinos* est possible, qui voit dans cette expression un masculin et non un

-
1. Darby, Osty, Crampon, Bible de Jérusalem, TOB, Bible du Semeur, Segond 21, Bible en français courant.
 2. Die heilige Schrift (Luther), Die Bibel-Schlachter Version 2000, Elberfelder Bibel 2006, Die Gute Nachricht in heutigen Deutsch.
 3. The King James Version, The Revised Edition, The New Revised Standard Edition, The New International Version, The New English Bible, The Net Bible, Living Bible.
 4. C.K. BARRET, *The First Epistle to the Corinthians*, BNTC, Peabody, Hendrickson, 1968, 2000³; F.F. BRUCE, *I & II Corinthians*, NCBC, Grand Rapids, Eerdmans, Londres, Mashall, Morgan & Scott, 1971; Jean CALVIN, *Commentaires bibliques. Première épître aux Corinthiens*, Aix-en-Provence, Kérygma, Marne-la-Vallée, Farel, 1996; Hans CONZELMANN, *1 Conrinthians*, trad. de l'allemand (1975) par James W. Leitch, Hermenia, Philadelphie, Fortress, 1975, 1981; Gordon D. FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, NICNT, Grand Rapids, Eerdmans, 1987; Frédéric GODET, *Commentaire sur la première épître aux Corinthiens*, vol. 1, Neuchâtel, Éditions de l'Imprimerie Nouvelle L.-A. Monnier, (1886¹) 1965²; J. HÉRING, J., *La première épître aux Corinthiens*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1949; Hans LIETZMANN, *An die Korinther I-II*, HNT 9, Tübingen, Mohr, 1949; A. ROBERTSON et A. PLUMMER, *A Critical and Exegetical Commentary on the First Epistle to the Corinthians*, Édimbourg, T. & T. Clark, 1914; Christophe SENFT, *La première épître de Saint Paul aux Corinthiens*, CNT, 2^e série, vol. VII, Genève, Labor et Fides, 1979¹, 1990; Robert SOMERVILLE, *La première épître aux Corinthiens*, vol. 1, CEB, Vaux-sur-Seine, Édifac, 2001; Antony C. THISELTON, *The First Epistle to the Corinthians*, NIGNTC, Grand Rapids, Eerdmans, Carlisle, Paternoster, 2000; Ben WITHERINGTON III, *Conflict & Community in Corinth. A Socio-Rhetorical Commentary on 1 and 2 Corinthians*, Grand Rapids, Eerdmans, Carlisle, Paternoster, 1995.

neutre, ce qui se traduirait par « par personne ». Parmi les versions de la Bible consultées, seule la *Bible du Semeur* relève cette possibilité en note dans son édition révisée de 2015, qui précise que certains comprennent : « mais je ne veux être l'esclave de personne ». Parmi les commentaires, quelques-uns signalent cette interprétation, mais la plupart comme en passant. Seuls Barret⁵ et Allo⁶ l'envisagent avec sérieux, Allo laissant le choix entre l'une ou l'autre interprétation : « *Tinos* peut être pris également bien pour masculin ou pour neutre; aussi les uns traduisent "par personne" et les autres "par rien"⁷ », et il précise : « Ce serait évidemment se nuire d'une manière absurde que de se mettre, sous prétexte qu'on est libre, dans l'esclavage d'une personne ou d'une chose quelconque (*hupo tinos*)⁸ ».

« Par rien » ou « par personne » ?

Godet donne l'argument principal en faveur d'une traduction au neutre (« par rien⁹ ») : « Le régime *hupo tinos* est certainement neutre; "par quelque chose"; non "par quelqu'un". Il s'agit de tout ce qui est renfermé dans le *panta*, toutes choses, qui précède¹⁰. »

Certes, *panta* apparaît à trois reprises dans la formule paulinienne : « Tout (*panta*) m'est permis, mais tout (*panta*) n'est pas utile; tout (*panta*) m'est permis, mais moi, je ne permettrai à rien (*hupo tinos*) d'avoir autorité sur moi. » Cependant, il ne semble pas légitime, d'un point de vue linguistique, d'en déduire que *tinós* est un neutre. En effet, *tinós* doit être compris au sein de sa proposition – « je ne permettrai à *tinós* d'avoir autorité sur moi » – dont le but est de fixer les limites de la liberté chrétienne (« tout m'est permis »). Mais toute la question est précisément de savoir si, en plus de l'enjeu de l'utilité (« mais tout n'est pas utile »), Paul fait appel au critère de l'esclavage (« par rien ») ou à celui de l'allégeance (« par personne »). Or, selon nous, la formulation du verset

5. BARRET, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 146. Cf. *infra*. Voir aussi William LOADER, *The New Testament on Sexuality*, Grand Rapids, Eerdmans, p. 169, qui précise : « under the power / authority of something or someone (else)! ».

6. E.B. ALLO, *Saint Paul. Première épître aux Corinthiens*, EB, Paris, Gabalda, 1956².

7. ALLO, *Saint Paul. Première épître aux Corinthiens*, p. 141.

8. *Ibid.*, p. 142.

9. GODET, *Commentaire sur la première épître aux Corinthiens*, p. 277.

10. *Ibid.*, p. 278-279.

12 ainsi que l'ensemble du contexte d'1 Corinthiens 6.12-20 militent en faveur d'un enjeu d'allégeance.

« Mais moi, je ne permettrai à *tinós* d'avoir autorité sur moi » (6.12)

Trois données principales, liées à la formulation du verset 12, favorisent la traduction de *tinós* par un masculin.

Premièrement, Paul emploie le verbe *eksousiazô*, « avoir l'autorité, le droit ou le pouvoir », au futur passif (« être sous l'autorité de quelqu'un ou de quelque chose »). Or, le mot *tinós* est précédé de la préposition *hupo* qui, en grec, introduit normalement l'agent et non le moyen instrumental de l'action, ce qui suggère que *tinós* désigne une personne (« par personne ») et non une chose (« par rien »)¹¹.

Deuxièmement, il est vrai qu'il existe des exceptions à la règle et que *hupo* est parfois suivi d'un complément de moyen comme, par exemple, en Matthieu 8.24 : « Alors survint sur la mer une tempête si forte que le bateau était recouvert par les vagues [*hupo tôn kumatôn*] ¹². » Cependant, de tous les autres emplois (quatre) de *hupo tinós* que nous avons repérés dans la Septante et dans le Nouveau Testament, aucun ne désigne une chose, mais ils renvoient tous à une personne¹³.

Troisièmement, le verbe *eksousiazô* est utilisé 11 fois dans la Septante et, hormis notre texte, à 5 autres reprises dans le Nouveau Testament; or, dans ces 16 emplois, celui qui exerce l'autorité n'est jamais une chose, mais toujours une personne¹⁴.

Il nous semble donc très probable que, contrairement à ce que proposent les versions de la Bible que nous avons consultées, 1 Corinthiens 6.12 devrait se traduire : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile; tout m'est permis, mais moi, je ne permettrai à personne d'avoir autorité

11. Cf. Daniel WALLACE, *Grammaire grecque. Manuel de syntaxe pour l'exégèse du Nouveau Testament*, traduit de l'anglais (1996) par Léo Lehmann, Charols, Excelsis, 2015, p. 482-487, qui distingue l'« agent ultime », introduit par *hupo*, *apo* ou *para*, l'« agent intermédiaire », introduit par *dia* et le « moyen impersonnel », introduit par *en* ou *ek* ou exprimé au moyen du datif seul.

12. Voir WALLACE, *Grammaire grecque*, p. 483, n. 71 et BAGD, *hupo*, 1.a.β.

13. Voir annexe A.

14. Voir annexe B.

sur moi. » L'enjeu que soulève l'apôtre n'est donc pas un problème de dépendance ou d'esclavage aux pulsions sexuelles, mais d'allégeance au Seigneur. C'est ainsi que Barret suggère que *tinós* « pourrait, mais moins probablement, être un masculin : Je ne me placerai moi-même sous le pouvoir de personne, par exemple, en mettant mes membres à la disposition d'une prostituée¹⁵ ».

1 Corinthiens 6.12 dans son contexte

Car il faut bien le reconnaître : le thème de l'esclavage du péché, pourtant fréquent dans les épîtres pauliniennes¹⁶, n'apparaît, en 1 Corinthiens 6.12-20¹⁷, qu'au verset 20 – « vous avez été achetés à un prix [à la manière des esclaves] » – et ceci, non pour souligner un problème de dépendance, mais d'allégeance : « Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes ! » (v. 19). En fait, Paul, dans l'ensemble du passage, n'exhorte pas les Corinthiens à rompre avec la pratique de la fréquentation des prostituées en les mettant en garde contre le danger de la dépendance sexuelle, mais en insistant sur le conflit d'allégeance que crée l'union avec la prostituée :

Ne savez-vous pas que votre corps fait partie du corps du Christ? Prendrai-je donc des parties du corps du Christ pour en faire des parties d'un corps de prostituée? Jamais de la vie! Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle? En effet, il dit : *Les deux seront une seule chair*. Mais celui qui s'attache au Seigneur est avec lui un seul Esprit (6.15-17).

Le fait que l'apôtre lie, au moyen du verbe *eksousiazô*, l'union physique avec la prostituée à un enjeu d'allégeance trouve un appui dans le seul autre emploi du verbe par l'apôtre dans ses lettres, en 1 Corinthiens 7.4, car dans ce passage qui traite des relations sexuelles, celles-ci légi-

15. BARRET, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 146.

16. Rm 6.6, 12-14, 16-22; 7.14-25; 8.7-8; Ga 7.16-17; Ép 2.3; etc.

17. Les commentaires introduisent l'enjeu de la dépendance ou de l'esclavage au moyen de citations importées dans le texte, entre autres la parole de 2 P 2.19, « Chacun est esclave de ce qui le domine », et l'adage stoïcien : *Mihi res, non me rebus submittere conor*, « Je m'efforce de me soumettre les choses, non de me soumettre aux choses » (voir ALLO, *Saint Paul. Première épître aux Corinthiens*, p. 142; GODET, *Commentaire sur la première épître aux Corinthiens*, p. 279).

times, au sein du couple, Paul déclare que le corps de chacun des conjoints est sous l'autorité de l'autre :

Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et de même la femme à son mari. La femme n'a pas autorité (*ouk eksousiazei*) sur son propre corps, mais c'est le mari; et, pareillement, le mari n'a pas autorité (*ouk eksousiazei*) sur son propre corps, mais c'est la femme (1 Co 7.3-4).

Par son union avec la prostituée, le croyant place son corps sous son autorité. En transgressant ainsi l'ordre créationnel du mariage par une parodie d'union (« les deux deviendront une seule chair », 6.16 qui cite Gn 2.24), le croyant trahit son allégeance à Jésus-Christ.

1 Corinthiens 6.18

Comprendre que la problématique fondamentale de ce passage est une question d'allégeance et non d'esclavage ou de dépendance permet de mieux résoudre, nous semble-t-il, une difficulté exégétique importante que soulève le texte, au verset 18, car Paul y affirme que « tout péché qu'il arrive de faire à un être humain est hors du (*ektos*) corps, mais celui qui commet l'immoralité sexuelle pèche contre (*eis*) son propre corps. » Car, demande Allo, « comment l'Apôtre peut-il dire que l'impureté seule est un péché “contre le corps” et que tous les autres sont “hors du corps”? Et la gourmandise ou l'ivrognerie, par exemple? Et le suicide? Et tant d'autres...¹⁸. »

Nombreuses sont les interprétations de ce verset qui ont été proposées. Fee les classe en deux grands groupes¹⁹. Il y a tout d'abord les interprétations qui voient dans la première partie du verset une affirmation, non de Paul, mais des Corinthiens, et dans la suite du verset, la réponse de Paul²⁰ : « Tout péché qu'il arrive de faire à un être humain est hors du corps, [*dites-vous*]; mais [*sachez que*] celui qui commet l'immoralité sexuelle pèche contre son propre corps. » Cependant, rien

18. ALLO, *Saint Paul. Première épître aux Corinthiens*, p. 148.

19. FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 261-262.

20. Cf. Murphy O'CONNOR, « Corinthian Slogans in 1 Corinthians 6.12-20 », CBQ 40, 1978, p. 391-396; Roger L. Omanson, « Acknowledging Paul's Quotations », *Practical Papers for the Bible Translator*, 43, 1992/2, consulté le 8 juin 2016 sur <http://www.ubs-translations.org/tbt/1992/02/TBT199202.html?num=201&x=-164&y=-137&num1=>.

ne suggère explicitement, dans le texte, un tel changement de locuteur ; il faudrait qu'on ne puisse comprendre le passage autrement pour ne pas attribuer le début du verset, lui aussi, à Paul lui-même. Or, tel n'est pas le cas. En fait, comme l'indique Fee, plusieurs – la majorité – attribuent l'ensemble du verset à Paul. Parmi eux, Thiselton distingue trois catégories²¹. Il y a tout d'abord les exégètes qui expliquent les propos de Paul par l'influence de l'Ancien Testament, en particulier de Proverbes 6.25-33. Car si le voleur, surpris pendant son méfait, est contraint à « donner tous les biens qu'il a chez lui » (v. 31), l'adultère agit au péril de sa vie et se détruit lui-même (v. 32)! D'autres se contentent de voir dans les propos de l'apôtre une distinction relative entre le péché sexuel et les autres péchés, qui tient plutôt à leurs effets, en particulier dans la durée. C'est ainsi, suggère Allo, qu'on pourrait se contenter de dire que « Paul a parlé d'une façon relative et approximative, par simple comparaison de degré avec les autres péchés corporels²² » ; Paul dénoncerait ainsi l'immoralité sexuelle « comme *plus* contraire au bien du corps, à prendre les choses en gros, que tout autre péché accompli par le moyen du corps ; car elle le déshonore davantage²³. » Telle est l'interprétation de la *Bible du Semeur*, qui traduit : « Tous les autres péchés qu'un homme peut commettre n'impliquent pas *intégralement* son corps, mais celui qui se livre à la débauche pèche contre son propre corps²⁴. » Puis viennent finalement les exégètes qui soulignent la différence qualitative qui existe entre le péché sexuel et les autres péchés. C'est une telle interprétation que retient Allo. Car, selon lui, celui qui se livre à l'immoralité sexuelle « est le seul à pécher (directement) contre son corps, parce qu'il abuse directement, non pas d'un organe à fonctions transitoires seulement, mais de toute une partie de lui-même destinée à une noblesse divine et à une activité éternelle²⁵ ; et, secondairement, parce que ce genre d'abus corporels est le plus présent, le plus continu, n'exigeant aucun instru-

21. THISELTON, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 471-472.

22. *Ibid.*, p. 149.

23. *Ibid.*, p. 148.

24. Nous soulignons.

25. Telle est aussi l'interprétation de Godet : « L'apôtre veut parler du corps proprement dit, du corps dans le corps ; il oppose cet organisme vivant et vivifiant à l'organisme extérieur et purement physique. Nous possédons un corps matériel dont la matière se renouvelle incessamment ; mais sous ce corps changeant il existe un type permanent, qui en constitue l'identité » (p. 285).

ment qui soit... “hors du corps”...²⁶ ». C’est une telle compréhension que nous avons nous-mêmes proposée, dans notre article « L’apôtre Paul et la sexualité », quand nous commentions ce verset 18 de manière suivante :

L’idée... est la suivante : parmi tous les péchés qu’un homme puisse commettre, seule la *porneia* [l’immoralité sexuelle] l’implique au plus haut point en tant que corps. Il en est comme si, à cause de la détermination sexuelle de l’être humain, dans la relation sexuelle, l’homme devient son corps. Tout son être intérieur y est comme rendu présent par le truchement de l’imagination. L’orgasme cristallise merveilleusement l’union de l’homme et de la femme dans le couple, il n’est que trahison et chosification du corps et des personnes dans l’union avec la prostituée²⁷.

Cependant, quelle que soit la part de vérité existentielle que contiennent ces propos, ils ne rendent pas réellement compte des déclarations de l’apôtre, nous semble-t-il à présent. Car, comme nous l’avons suggéré plus haut, les paroles de Paul ne visent pas tant l’expérience sexuelle en tant que telle de celui qui s’unit à la prostituée, mais le lien que l’union sexuelle crée avec la prostituée; il s’agit moins de l’intensité de la relation que de la relation elle-même : les deux deviennent « une seule chair » (v. 16). Et l’on comprend ainsi ce que l’apôtre entend par le caractère unique de l’immoralité sexuelle, car ce n’est que dans ce péché que le corps en tant que corps sert d’instrument d’allégeance et qu’il devient le moyen de se placer sous l’autorité d’un autre que le Seigneur. C’est bien pourquoi, pour justifier l’exhortation à fuir l’immoralité sexuelle (v. 18a : « Fuyez l’inconduite sexuelle »), l’apôtre précise, au verset 19 : « Ne le savez-vous pas ? Votre corps est le sanctuaire de l’Esprit saint qui est en vous et que vous tenez de Dieu; vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes ». Somerville relève cette dimension de péché d’allégeance, qui caractérise l’inconduite sexuelle, lorsqu’il écrit :

26. *Ibid.*, p. 149-150.

27. Jacques BUCHHOLD, « L’apôtre Paul et la sexualité », dans *Bible et sexualité. L’un et l’autre : la sexualité à la lumière de la Bible*, sous dir. Paul WELLS, coll. Terre Nouvelle, Aix-en-Provence/Charols, Excelsis/ Kérygma, 2005, p. 59.

Ce n'est donc pas un rigorisme moral en matière de sexualité qui conduit Paul à mettre en garde les chrétiens contre le libertinisme, mais une claire conscience de leur appartenance à Dieu²⁸.

Une telle interprétation rend donc bien compte de la différence qui existe, quant au rôle du corps du croyant, entre l'inconduite sexuelle et tous les autres péchés : « Tout péché qu'il arrive de faire à un être humain est hors du (*ektos*) corps, mais celui qui commet l'immoralité sexuelle pèche contre (*eis*) son propre corps » ? Mais pourquoi l'apôtre précise-t-il ici que cette trahison d'allégeance est un péché contre le corps du croyant et non contre le Seigneur ?

La grande majorité des exégètes adoptent, en effet, la traduction proposée, « contre son propre corps », qui correspond au sens habituel de la préposition *eis* lorsqu'elle est employée avec le verbe « pécher »²⁹. Paul soulignerait ainsi l'aspect particulièrement néfaste et déshonorant pour le corps du croyant lui-même de servir d'instrument de rupture d'allégeance au Seigneur et à l'Esprit. Mais une autre compréhension a été proposée, qui pourrait mieux convenir au contexte. En effet, l'emploi de la préposition *eis* suite à *ektos*, « hors de », invite à penser que *eis*, ici comme dans de très nombreux autres textes, signifie « dans » et traduit la préposition hébraïque *b^e* que l'on trouve dans l'expression rabbinique et targoumique *ps' bgwf* ou *ht' bgwf* qui veut dire « pécher avec (ou dans) le corps »³⁰. L'apôtre soulignerait donc bien ici le caractère très particulier de l'usage du corps dans le péché d'inconduite sexuelle.

Perspectives éthiques et pastorales

« Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile ; tout m'est permis, mais moi, je ne permettrai à personne d'avoir autorité sur moi. » Une telle

28. SOMERVILLE, *La première épître aux Corinthiens*, p. 196. Voir Loader, *The New Testament on Sexuality*, p. 172 : « Using the body for *porneia*... is parallel to being under something or someone else's authority. The implication is : *porneia*... is more than a generic category for sexual sins; it is a power which is able to be exercised because of a relationship once entered. »

29. FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 261, n. 55 ; Robert H. GUNDRY, *Sôma in Biblical Theology with Emphasis on Pauline Anthropology*, Academic Books, Grand Rapids, Zondervan, 1976¹, 1987, p. 73.

30. Voir STRACK et BILLERBEK III, p. 366-367 et la discussion dans Robert H. GUNDRY, *Sôma in Biblical Theology with Emphasis on Pauline Anthropology*, p. 70-71, 73.

compréhension de la réponse de Paul au slogan des Corinthiens, « Tout m'est permis », n'est pas sans conséquences pour une juste conception de l'éthique chrétienne du corps et de la sexualité.

Le corps, en effet, n'est pas qu'une enveloppe charnelle qui pourrait entraîner l'âme à pécher ou à vivre d'une manière juste et sainte. Il constitue la personne, tout autant que l'être intérieur, et n'a pas moins de pertinence que lui dans l'ordre de la rédemption. Affirmer ou vivre le contraire, ce serait nier, dans le discours ou dans les faits, l'espérance de la résurrection à venir (6.14). Telle était d'ailleurs l'erreur de certains Corinthiens auxquels l'apôtre écrivait et qui devaient attendre, comme rédemption finale, la libération définitive de leur enveloppe charnelle (15.12). « Le corps, souligne Paul d'une formule bien trempée, est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps » (6.13).

C'est aussi par le corps que nous nous rendons présents au monde et que nous y exprimons notre appartenance (ou non) au Seigneur. La sexualité dit cette appartenance au moyen du corps d'une manière unique. Par elle, le corps devient parole d'amour, car dans l'union conjugale se manifeste ce « feu de Yahvé », à l'exigence jalouse d'allégeance (Ct 8.6), qui est un reflet de l'amour exclusif du croyant pour le Seigneur, qui « est avec lui un seul esprit » (1 Co 6.17).

Annexe A

Hupo tinos dans la Septante et le Nouveau Testament

Lettre de Jérémie 1.33

οὔτε ἐὰν κακὸν πάθωσιν ὑπὸ τινος οὔτε ἐὰν ἀγαθὸν δυνήσονται ἀνταποδοῦναι οὔτε καταστήσαι βασιλέα δύνανται οὔτε ἀφελέσθαι = Qu'on leur fasse du bien ou du mal, ces dieux ne pourront le rendre; ils ne peuvent ni introniser ni destituer un roi (TOB).

Lettre de Jérémie 1.43

ὅταν δέ τις αὐτῶν ἐφελκυσθεῖσα ὑπὸ τινος τῶν παραπορευομένων κοιμηθῆ τὴν πλησίον ὀνειδίζει ὅτι οὐκ ἤξιώται ὡσπερ καὶ αὐτὴ οὔτε τὸ σχοινίον αὐτῆς διερράγη = et quand l'une d'elle a couché avec le passant qui l'a invitée, elle se moque de sa voisine qui n'a pas été choisie comme elle, et dont la corde n'a pas été rompue (TOB).

Lc 14.8

Ὅταν κληθῆς ὑπὸ τινος εἰς γάμους, μὴ κατακλιθῆς εἰς τὴν πρωτοκλισίαν, μήποτε ἐντιμότερός σου ἢ κεκλημένος ὑπ' αὐτοῦ = Lorsque tu es invité par quelqu'un à des noces, ne va pas t'installer à la première place, de peur qu'une personne plus considérée que toi n'ait été invitée (NBS).

Hé 3.4

πᾶς γὰρ οἶκος κατασκευάζεται ὑπὸ τινος, ὁ δὲ πάντα κατασκευάσας θεός = Toute maison, en effet, est bâtie par quelqu'un; or celui qui a tout bâti, c'est Dieu (NBS).

Annexe B

Eksousiazô dans la Septante et le Nouveau Testament

Né 5.15

καὶ τὰς βίας τὰς πρώτας ἕως πρὸ ἐμοῦ ἐβάρυναν ἐπ' αὐτοὺς καὶ ἐλάβοσαν παρ' αὐτῶν ἐν ἄρτοις καὶ ἐν οἴνῳ ἕσχατον ἀργύριον δίδραχμα τεσσαράκοντα καὶ οἱ ἐκτετιναγμένοι αὐτῶν ἐξουσιάζονται ἐπὶ τὸν λαόν καὶ ἐγὼ οὐκ ἐποίησα οὔτως ἀπὸ προσώπου φόβου θεοῦ = Avant moi, les premiers gouverneurs accablaient le peuple et percevaient de lui du pain et du vin, ainsi que quarante sicles d'argent; leurs serviteurs eux-mêmes dominaient en maîtres sur le peuple. Mais moi, par crainte de Dieu, je n'ai pas agi de la sorte.

Né 9.37

τοῖς βασιλεῦσιν οἷς ἔδωκας ἐφ' ἡμᾶς ἐν ἀμαρτίαις ἡμῶν καὶ ἐπὶ τὰ σώματα ἡμῶν ἐξουσιάζουσιν καὶ ἐν κτήνεσιν ἡμῶν ὡς ἀρεστὸν αὐτοῖς καὶ ἐν θλίψει μεγάλη ἐσμέν = Pendant qu'ils étaient dans leur royaume, au milieu des bienfaits nombreux que tu leur accordais, dans le pays vaste et fertile que tu avais mis devant eux, ils ne t'ont pas servi et ils ne sont pas revenus de leurs agissements mauvais.

Ec 2.19

καὶ τίς οἶδεν εἰ σοφὸς ἔσται ἢ ἄφρων καὶ ἐξουσιάζεται ἐν παντὶ μόχθῳ μου ᾧ ἐμόχθησα καὶ ᾧ ἐσοφισάμην ὑπὸ τὸν ἥλιον καὶ γε τοῦτο ματαιότης = Qui sait s'il sera sage ou fou? Pourtant, il aura pouvoir sur tout le travail que j'ai fait avec sagesse sous le soleil! C'est encore là une futilité.

Ec 5.18

καί γε πᾶς ὁ ἄνθρωπος ᾧ ἔδωκεν αὐτῷ ὁ θεὸς πλοῦτον καὶ ὑπάρχοντα καὶ ἐξουσίασεν αὐτὸν τοῦ φαγεῖν ἀπ' αὐτοῦ καὶ τοῦ λαβεῖν τὸ μέρος αὐτοῦ καὶ τοῦ εὐφρανθῆναι ἐν μόχθῳ αὐτοῦ τοῦτο δόμα θεοῦ ἐστίν = D'ailleurs, pour tout être humain à qui Dieu a donné richesse et biens et à qui il a accordé le pouvoir de s'en nourrir, d'en prendre sa part et de se réjouir de son travail, c'est là un don de Dieu.

Ec 6.2

ἀνὴρ ᾧ δώσει αὐτῷ ὁ θεὸς πλοῦτον καὶ ὑπάρχοντα καὶ δόξαν καὶ οὐκ ἔστιν ὑστερῶν τῇ ψυχῇ αὐτοῦ ἀπὸ πάντων ὧν ἐπιθυμήσει καὶ οὐκ ἐξουσιάσει αὐτῷ ὁ θεὸς τοῦ φαγεῖν ἀπ' αὐτοῦ ὅτι ἀνὴρ ξένος φάγεται αὐτόν τοῦτο ματαιότης καὶ ἀρρωστία πονηρά ἐστίν = Il y a tel homme à qui Dieu a donné richesse, biens et gloire, à qui rien ne manque de tout ce qu'il désire, mais Dieu ne lui a pas accordé le pouvoir de s'en nourrir : c'est un étranger qui s'en nourrira. C'est là une futilité et un mal affligeant.

Ec 7.19

ἡ σοφία βοηθήσει τῷ σοφῷ ὑπὲρ δέκα ἐξουσιάζοντας τοὺς ὄντας ἐν τῇ πόλει = La sagesse rend le sage plus fort que dix gouverneurs dans une ville.

Ec 7.24

καὶ ὑμῖν ἐγνώρισται ἐν πᾶσιν τοῖς ἱερεῦσιν καὶ τοῖς Λευίταις ἄδουσιν πυλωροῖς ναθινιμ καὶ λειτουργοῖς οἴκου θεοῦ τούτου φόρος μὴ ἔστω σοι οὐκ ἐξουσιάσεις καταδουλοῦσθαι αὐτούς = Ainsi nous vous faisons savoir qu'il ne peut être levé ni tribut, ni impôt, ni taxe sur aucun des prêtres, des lévites, des chantres, des portiers, des Netinim et des serviteurs de cette maison de Dieu.

Ec 8.4

καθὼς λαλεῖ βασιλεὺς ἐξουσιάζων καὶ τίς ἐρεῖ αὐτῷ τί ποιήσεις = Quoi que dise le roi, il est le maître; qui donc lui dira : « Que fais-tu ? »

Ec 8.8

οὐκ ἔστιν ἄνθρωπος ἐξουσιάζων ἐν πνεύματι τοῦ κωλύσαι σὺν τῷ πνεύματι καὶ οὐκ ἔστιν ἐξουσία ἐν ἡμέρᾳ τοῦ θανάτου καὶ οὐκ ἔστιν ἀποστολή ἐν τῷ πολέμῳ καὶ οὐ διασώσει ἀσέβεια τὸν παρ' αὐτῆς = *Personne n'est maître du souffle, pour le retenir; nul n'a de pouvoir sur le jour de la mort; il n'y a pas d'exemption à la guerre, et la méchanceté ne permet pas aux méchants d'échapper.*

Ec 8.9

καὶ σὺν πᾶν τοῦτο εἶδον καὶ ἔδωκα τὴν καρδίαν μου εἰς πᾶν ποίημα ὃ πεποιήται ὑπὸ τὸν ἥλιον τὰ ὅσα ἐξουσιάσατο ὁ ἄνθρωπος ἐν ἀνθρώπῳ τοῦ κακῶσαι αὐτόν = *J'ai vu tout cela en réfléchissant à toute l'œuvre qui se fait sous le soleil. Il y a un temps où l'être humain exerce son pouvoir sur l'être humain pour son malheur.*

Ec 9.17

λόγοι σοφῶν ἐν ἀναπαύσει ἀκούονται ὑπὲρ κραυγὴν ἐξουσιάζοντων ἐν ἀφροσύναις = *Les paroles des sages, écoutées dans le calme, valent mieux que les cris de celui qui gouverne parmi les gens stupides.*

Ec 10.4

ἐὰν πνεῦμα τοῦ ἐξουσιάζοντος ἀναβῆ ἐπὶ σέ τόπον σου μὴ ἀφῆς ὅτι ἴαμα καταπαύσει ἁμαρτίας μεγάλας = *Si l'esprit de celui qui gouverne s'élève contre toi, ne quitte pas ta place; car le calme évite de grands péchés.*

Ec 10.5

ἔστιν πονηρία ἣν εἶδον ὑπὸ τὸν ἥλιον ὡς ἀκούσιον ὃ ἐξῆλθεν ἀπὸ προσώπου τοῦ ἐξουσιάζοντος = *Il est un malheur que j'ai vu sous le soleil, comme une erreur échappée à celui qui est le maître.*

1 Mac 10.70

σὺ μονώτατος ἐπαίρη ἐφ' ἡμᾶς ἐγὼ δὲ ἐγενήθην εἰς καταγέλωτα καὶ εἰς ὄνειδισμόν διὰ σέ καὶ διὰ τί σὺ ἐξουσιάζη ἐφ' ἡμᾶς ἐν τοῖς ὄρεσι = Tu es absolument seul à t'élever contre nous, et moi je suis devenu un objet de dérision et d'injure à cause de toi. Pourquoi exerces-tu ton autorité contre nous dans les montagnes?

Lc 22.25

ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς, Οἱ βασιλεῖς τῶν ἐθνῶν κυριεύουσιν αὐτῶν καὶ οἱ ἐξουσιάζοντες αὐτῶν εὐεργέται καλοῦνται. = Il leur dit : Les rois des nations les dominant en seigneurs et ceux qui exercent l'autorité sur elles se font appeler bienfaiteurs.

1 Co 7.4

ἡ γυνή τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει ἀλλὰ ὁ ἀνὴρ, ὁμοίως δὲ καὶ ὁ ἀνὴρ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει ἀλλὰ ἡ γυνή. = Ce n'est pas la femme qui a autorité sur son propre corps, c'est son mari; de même, ce n'est pas le mari qui a autorité sur son propre corps, c'est sa femme.